

CONSEIL COMMUNAL DU 24 OCTOBRE 2022

(salle communale de Villerot – 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Vérification des pouvoirs, installation et prestation de serment d'une nouvelle Conseillère communale.
- Tableau de préséance des Conseillers communaux : modification.
- Commissions du Conseil communal : remplacements d'un membre.
- Syndicat d'initiative : remplacement au Conseil d'administration.
- Intercommunales : remplacements au sein des Assemblées générales.
- Procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière : 3e trimestre 2022.
- Centre Public d'Action Sociale : modification budgétaire n° 2 du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022 - approbation.
- Règlement taxes et redevances 2023 : révisions.
- Fabrique d'église Saint-Eloi de Baudour : compte de l'exercice 2021 - approbation.
- Fabriques d'église : budgets de l'exercice 2023 - approbations.
- Second pilier de pension : définition des besoins et recours à l'adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale du Service Fédéral des Pensions.
- Modifications de voiries.
- Marché public extraordinaire : mission d'auteur de projets pour la rénovation et l'extension de la salle de sport de l'école Jean Rolland - décision de recourir à l'article 30 de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, concernant les relations "In House" : approbation.
- Marchés publics : décisions de principe, choix des modes de passation et fixations des conditions.
- Règlement complémentaire sur le roulage : abrogation du stationnement à la rue de l'Industrie.
- Actes de vandalisme au cimetière de Sirault : dépôt de plainte - ratification.
- Enseignement fondamental : dispositif d'ajustement pour le groupe scolaire n° FASE 1253.
- Enseignement fondamental : groupe scolaire de Tertre-Hautrage-Villerot - projet d'école des implantations de Tertre et Hautrage : approbation.
- Enseignement fondamental : groupe scolaire de Tertre-Hautrage-Villerot - projet d'école de l'implantation de Villerot : approbation.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Question(s) orale(s) d'actualité.

Huis clos

PAR LE COLLEGE :



Le Directeur général,

B. ANSCIAUX



Bourgmestre,

D. OLIVIER